

Vlaamse
Vereniging voor
Omgevingsrecht

VVOR

La réparation des dommages
environnementaux:
trop complexe pour le Code
civil?

Bruxelles, 22 septembre 2023



Le 8 mars 2023, le projet de loi contenant le livre 6 "Responsabilité extracontractuelle" du Code civil a été déposé à la Chambre des représentants. Il vise à moderniser le droit de la responsabilité à partir du Code civil, vieux de deux siècles. Toutefois, le projet de loi n'aborde pas la question de l'indemnisation des dommages environnementaux ni la manière dont l'indemnisation des dommages environnementaux devrait être organisée. Cette question étant "trop complexe", le débat sur le sujet est reporté.

Comment comprendre cela? Que vaut notre droit de la responsabilité s'il ne répond pas à l'une des questions les plus urgentes du 21^e siècle? Il est grand temps d'en débattre, à la veille de la discussion du projet de loi à la Chambre des représentants.

Pratique

Bruxelles, 8h30-14h00

Parlement fédéral
Leuvenseweg 13
1000 Bruxelles

Participation

Libre, s'inscrire sur le site web www.vvor.be.

Organisation de la VVOR ensemble avec



Programme

- 8u30 Accueil
- 9u00 **Dans ou hors du Code civil: choisir, c'est perdre?**
Isabelle Larmuseau, présidente VVOR
- 9u10 **Choisir le législateur fédéral ou régional?**
Yves Lejeune, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain
- 9u50 **Proposition d'un droit de la responsabilité environnementale dans le Code civil**
Charles-Hubert Born, professeur à l'Université Catholique de Louvain
- 10u30 **Le Code civil français, un exemple à suivre?**
Laurent Neyret, professeur à l'Université de Versailles Paris-Saclay
- 11u00 Pause café

11u30 Débat avec le panel et le public - Panel:

Ann Carette, auteur de 'Herstel van en vergoeding voor aantasting aan niet-toegeëigende milieubestanddelen'

Xavier Thunis, professeur émérite à l'Université de Namur

Ludo Cornelis, professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles

Régine Feltkamp, professeur à l'Université libre de Bruxelles

Delphine Misonne, professeur à l'Université Saint-Louis

Hendrik Schoukens, professeur à l'Université de Gand

Stefaan Van Hecke, député fédéral

13u00 Déjeuner sandwich